

Oui je m'inscris à la formation Les fondamentaux de la paie

Merci de retourner le bulletin d'inscription dès que possible (avant le 06/10/2017) à

Virginie FASSOT
CHAMBRE D'AGRICULTURE
14 Avenue Jean Joxé – CS80646
49006 ANGERS CEDEX 01

Nom - Prénom
Adresse
CP - Commune
Date - lieu naissance/...../..... à
Tél.
Portable
Mail
Nom de la société

Statut professionnel (il détermine le tarif de la formation)

Exploitant agricole Conjoint cotisant MSA

Tarif de la formation : **50 €** sous réserve de l'accord de financement VIVEA

Salarié agricole relevant du FAFSEA

Tarif de la formation : **Gratuit**
(inscription impérative avant le 06/10/2017)

Salarié ou autre statut

(préciser).....

Participation de : **200€** (possibilité de prise en charge par votre OPCA)

(* Si 2^{ème} participant : coordonnées

Nom- Prénom
Statut
Date - lieu naissance/...../..... à

Libellez votre chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire

Crédit d'impôt

Si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéficiaires ou l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un **crédit d'impôt** sur la durée de la formation soit environ **68 €/jour**.

Aide au remplacement

Selon les thèmes de formation, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel, contactez le **Service de Remplacement au 02 41 96 76 90**



Le sérieux d'une entreprise certifiée AFNOR pour la qualité de son conseil et de ses formations

Conditions générales

Inscription : elle sera confirmée à réception du bulletin d'inscription.
Encaissement du règlement à la fin de la formation. En cas de désistement du stagiaire moins de 5 jours avant la formation le règlement de la formation reste dû.

Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

Annulation : Notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les chèques d'inscription retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

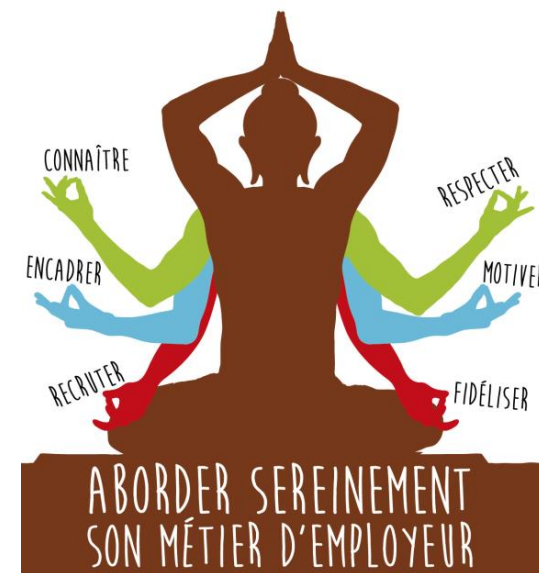


LA FORMATION L'énergie de vos projets

Les fondamentaux de la paie

Jeudi 26 octobre 2017

A ANGERS



N'oubliez pas de compléter le verso

Vous voulez

Décrypter ou réaliser les bulletins de salaire à la lumière des dernières évolutions sociales

Programme

Décrypter le bulletin de paie

- Les différentes informations
- Les mentions obligatoires et facultatives

Les différentes composantes de la rémunération en lien avec les conventions collectives

- Rémunération
- Primes et indemnités
- Avantages en nature
- Frais professionnels

La gestion du temps de travail

- Modalités de calcul des heures supplémentaires
- Gestion des absences

Les nouveautés de la LFSS*

- Le calcul des cotisations : base, assiette, plafond

Gérer les cas particuliers en lien avec les collections collectives

**Loi de financement de la sécurité sociale*

Intervenantes

Nathalie NAUDIN, responsable RH et service paie, AS 49

Séverine MESANGE, juriste en droit social, FDSEA

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques illustrés d'exemples.
Exercices pratiques et étude de cas.

Durée : 1 jour

Horaires : 9h30 – 17h30

Responsable de stage

Colette SUBILEAU, Responsable formation,
Chambre d'agriculture 49

Contact pour précisions sur le programme

Nathalie NAUDIN

☎ 02 41 60 88 70

Contact inscription

Viginie FASSOT

☎ 02 41 96 75 56

virginie.fassot@maine-et-loire.chambagri.fr

Tarifs : Gratuit ou 50 € en fonction de votre statut

(Sauf cas particulier, voir bulletin d'inscription)

Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant

LES FONDAMENTAUX DE PAIE

Faites nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

Réalisez-vous vous-même les bulletins de salaire ?

.....
.....

Quelles sont vos questions sur la réalisation des paies ?

.....
.....
.....

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

Non Oui

Si oui, avec quel organisme de formation et date :

.....
.....
Laquelle et quand
.....

RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR
www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr